Les courriels relatifs aux publications peuvent être directement transmis à :

bulletin@vieuxliege.be chronique@vieuxliege.be

Mépris non admis

Notre Bulletin a publié dans sa dernière livraison (t. XIV, n° 11-12) un article de Philippe GEORGE qui n'est "accrocheur" par son titre seulement. Il a macéré dans le vinaigre, le fiel. L'auteur ouvre le feu sur Benoît VAN DEN BOSSCHE, le jeune savant plein de modestie et de courtoisie à qui notre Université a naguère donné la préférence pour l'enseignement de l'histoire de l'art médiéval. L'intéressé n'exercera pas son droit de réponse, en plein accord avec ses collègues et amis unanimes ou peu s'en faut; ce n'est pas seulement parce que le ton est outrageusement blessant; c'est parce que la base saine et solide d'une argumentation contradictoire fait défaut.

Incidemment, l'auteur de l'article tire en outre sur divers éditeurs en mal de texte, de façon directe la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, d'indirecte manière le Museumsverein d'Aix-la-Chapelle et la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (p. 334, après la note 59). Et par surcroît sur le Conseil de Fabrique de l'église de Stavelot et sur le nouveau "Centre d'interprétation" du lieu (p. 317, n. 2).

Mais aussi sur ma femme et sur moi : « Le parallélisme de la démarche est identique avec l'étude des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy opine-t-il.¹. Cette Liège », fâcheusement étrangère au bon langage, comme maintes autres, vise nos travaux, aucun doute n'est permis, même si nous ne sommes pas nommés; je le suis d'ailleurs dans la note précédente. Aux yeux de notre censeur, habité à notre égard d'une sorte de commisération, nous ne nous basons guère que sur des critères stylistiques contestables². L'analyse de style est d'un maniement délicat à l'extrême, on ne le rappellera jamais assez. Elle est trop souvent mal maîtrisée même par les chercheurs qui ont reçu la formation appropriée. Elle est néanmoins absolument fondamentale. Elle ne peut être traitée par le mépris, si peu que ce soit. Pas plus que l'analyse des textes, qui réserve elle aussi des chausse-trappes à l'infini, on a trop souvent tendance à l'oublier.

Dans la note 4 de la page 317. Et d'enchaîner en renvoyant à deux articles qu'il vient de publier et dans lesquels il a déjà dit son avis sur "cette manière de travailler". Le premier s'ouvre sur un exorde un peu ronflant à propos des idées qui "cohabitent" autour des chefs-d'oeuvre et dont "la légende a fini par s'emparer pour les brouiller tout à fait", avec un renvoi au texte sur les fonts donné par son Maître Jean-Louis KUPPER aux Feuillets de la cathédrale; rien de plus. Ce n'est pas le seul sujet d'étonnement : l'étude publiée par Paul Bruyère dans le n° 284 (janvier-mars 1999) de notre Bulletin, La plus ancienne représentation connue de l'ex-voto offert par Charles le Hardi à la cathédrale de Liège, est passée sous silence, alors que l'article en cause est consacré à ce reliquaire; black out! Quant au second article, on y découvre, laborieusement parvenu à la note 57, une phrase assassine; je ne m'irrite pas; je

² Ces mots ne s'adressent à nous que par ricochet. Ils visent d'abord des publications qui rajeunissent considérablement la châsse de Stavelot (p. 317-318). Elles font remonter plus haut dans le temps le début de l'élaboration, bien au contraire.

Dans nos recherches sur les fonts, nous nous sommes efforcés de ne négliger aucune approche. Un mémoire, actuellement sous presse, de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale permettra d'en juger.

Terminons par des voeux pieux. Qu'en 2003 et dans la suite des temps, à Liège et partout ailleurs, les relations entre les historiens tout court et les historiens de l'art soient fratemelles sans remémorer l'histoire de Caïn et Abel! Que les uns et les autres aient une claire conscience de leurs limites! Que nul ne se croie à l'abri d'une erreur de jugement! Que le mépris pour les méthodes et pour les personnes soit fermement condamné! Que la hargne, la rogne et la grogne soient bannies, et même honnies!

EN BREF

Lors d'une visite le 5 avril à l'abbaye de Stavelot, visite savamment commentée par M. Benoît VAN DEN BOSSCHE, j'ai observé que le bâtiment qui abrite désormais les collections du musée n'est pas repris dans les indications qui jalonnent le parcours. Quelques salles conservent des boiseries, des stucs, des cheminées et des plafonds peints qui suscitent une curiosité insatisfaite. Le seul avis écrit concerne l'ancien réfectoire, qui n'était pas accessible.

Pourquoi le bâtiment lui-même, son architecture, son décor, n'ont-ils pas retenu (du moins jusqu'à présent) l'attention des auteurs du projet muséal?

André LAMBERT

Pierre COLMAN

Informations pratiques

Siège social: rue Hors-Château, 65, B-4000 LIÈGE.

Cotisations pour l'année 2003 :

Membres adhérents	17,35 €.
Membres associés	·
Membres protecteurs	24,75 €.
Administrateurs	
Membres de moins de 25 ans	
Membres habitant sous le même toit	3.75 €

à verser au CCP 000-0323840-54 avec la mention "cotisation 2003".

Les dons de 25 € et plus au-delà de la cotisation de base, bénéficient de l'exonération fiscale.

Majoration pour frais d'envoi à l'étranger :

CE: 5,00 ∈; hors CE: 7,50 ∈.

http://www.vieuxliege.be Forum sur le site web de l'asbl. Courriel : vieuxliege@vieuxliege.be

Éditeurs responsables : Pierre VELDEN, boulevard Piercot, 48/61, B-4000

Fabrice MULLER, courriel: muller@fabrice-mulle



ULiege Library

